



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 31 août 2020

## Protocole rémunération dans l'ESR : la LPPR n'est toujours ni amendable, ni négociable

*SUD éducation a été invitée ce 31 août au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation. La ministre Vidal a présenté à cette occasion un protocole concernant l'augmentation de la rémunération des personnels dans le cadre contraint du projet de loi LPPR.*

À travers ce projet de loi, le gouvernement affirme vouloir revaloriser les rémunérations des personnels de l'ESR pour rendre plus attractifs les métiers relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche. La ministre propose d'une part une modification des primes qui deviendront individualisées pour tous les personnels (le RIFSEEP sera généralisé aux enseignant-e-s et/ou chercheurs et chercheuses), créant la perte d'un cadre statutaire commun. De plus la politique annoncée de primes risque de faire travailler plus les collègues enseignant-e-s, car il est prévu de ne plus pouvoir transformer des primes en décharges d'obligations de service. Le gouvernement prévoit de plus des facilités accrues pour changer de grade ou de corps pour les collègues titulaires, mais là aussi par une politique qui sera individualisée sans assurer à tou-te-s les mêmes droits, et qui risque de fragmenter encore les corps déjà marqués par des différenciations peu pertinentes. Pour les personnels contractuel-le-s, plutôt que d'aller vers leur titularisation, la volonté serait de revaloriser uniquement leurs rémunérations, ce qui ne résorbera en rien la précarité massive dans l'enseignement supérieur.

La ministre Vidal fait miroiter des futures augmentations des rémunérations, mais rien n'assure leur pérennité, car la politique indemnitaire pourra être modifiée chaque année. Ce protocole soumis de façon précipitée pour être intégré à la LPPR n'a pour objectif réel que de calmer la colère actuelle du monde de la recherche contre la LPPR. Ce n'est pas d'un manque d'attractivité

### Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



dont souffre le monde de la recherche comme en atteste le nombre de candidat-e-s aux postes mis aux concours, mais d'un manque de moyens, avant tout de personnels titulaires et de financements pérennes. L'aggravation de la précarité et l'accentuation du financement par projet que portent la LPPR vont à l'encontre des véritables besoins de l'enseignement supérieur et de la recherche.

SUD éducation s'oppose à la LPPR et à la politique de rémunération associée. SUD éducation revendique :

- un recrutement de titulaires à hauteur des besoins ;
- le financement des équipes de recherche par des budgets pérennes et non plus via des appels à projet ;
- une augmentation significative des salaires pour toutes et tous les agent-e-s enseignant-e-s ou non de la maternelle à l'université qui aille dans le sens d'une correction des inégalités salariales ;
- l'arrêt de toutes les primes individualisées ;
- un déroulement de carrière identique pour tou-te-s les collègues d'un même corps.

### Fédération SUD Éducation

📍 31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

☎ 01 58 39 30 12

✉ [fede@sudeducation.org](mailto:fede@sudeducation.org)

🖱 [www.sudeducation.org](http://www.sudeducation.org)

